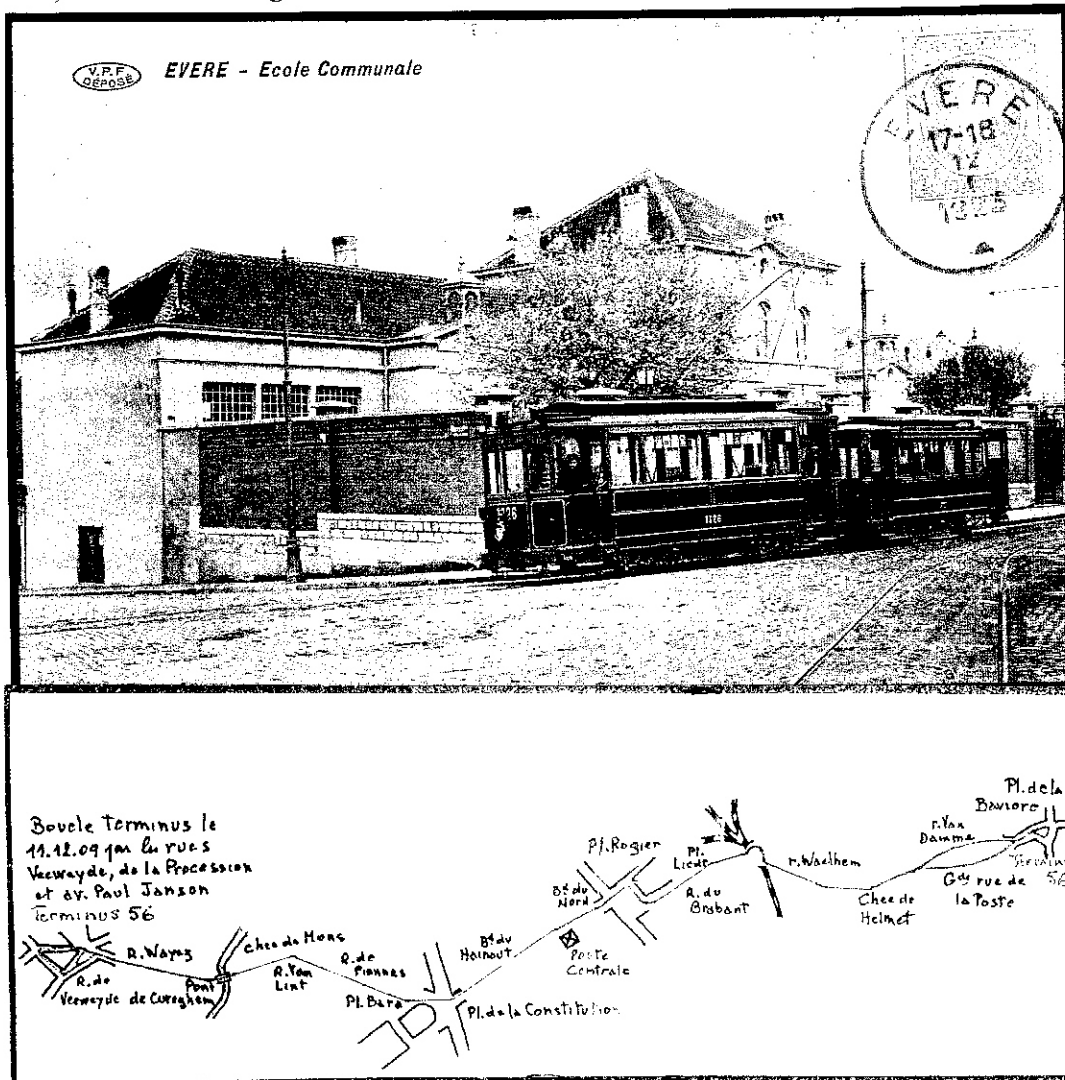


Une nouvelle ligne est mise en service le 29.10.1905, sous le n° 56. Départ de la place de Bavière (act. pl. de la Paix), Grande rue de la Poste (act. Ed. Stuckens), rue Henri Van Damme, Vieille route de Cologne (act. H. Van Damme), chée de Helmet, rue Waelhem, place Eugène Verboeckhoven, rue Van Oost, place du Pavillon, rue Gallait, place Liedts, rue du Brabant, place Rogier, bd du Nord (act. A. Max), place de Brouckère, bd Anspach, place de la Bourse, bd Anspach, place Fontainas, bd du Hainaut (act. Lemonnier), place de la Constitution, bd Jamar, place Bara, rue de Fiennes, place du Conseil, rue Van Lint, chée De Mons, pont de Cureghem, rue Wayez, place Wayez (act. pl. de la Résistance), rue Wayez, rue de Veeweyde. Terminus à rebroussement à l'entrée de la rue de Veeweyde.

Au retour, après la chée de Helmet, la ligne empruntait la Grande rue de la Poste (Ed. Stuckens) sur toute sa longueur.



Dans un acte de donation de 1185 (abbaye de Forêt) le village était orthographié « Ever » ou « Evere », signifiant en néerlandais « Sanglier ». En 1120, le chapitre de Soignies obtenait de l'Evêque Burchard, la propriété de l'église, qui avait comme patron « St-Vincent ». Au début de 1900, la moitié sud étaient des fermes. Navets et radis étaient réputés. Au milieu de 19<sup>e</sup> S., les fermes d'Evere étaient les premiers à produire le « Wit Loef » (Witloof – Chicons). En 1915, l'armée allemande construisit un aérodrome militaire sur le site de « Tournooiveld ». En 1919, il fut utilisé par l'armée belge et la « SABENA ».



## Cahier des charges

relatif à la construction, l'entretien et l'exploitation du prolongement jusqu'au Rond-Point du Meir, par l'avenue Paul Janson, de la ligne ayant son terminus, place de la Vaillance.

ARTICLE PREMIER. — La présente entreprise a pour objet la construction, l'entretien et l'exploitation à l'action électrique du prolongement jusqu'au Rond Point du Meir de la ligne ayant son terminus Place de la Vaillance.

Entête du cahier des charges du 13 août 1928, concernant le prolongement de la ligne n° 56, jusqu'au Rond-Point du Meir. La traction devait se faire à l'électricité. En dernière page l'A.R. du 06.04.1929 d'ALBERT 1<sup>er</sup>, approuvant l'exécution du projet.



Anderlecht. — Place de la Plaine.

### PLACE DE LA PLAINE

Place qui était achevée en 1909, après avoir dégagé la collégiale d'un dédale de ruelles. Après la guerre 1914-1918, cette place reçut l'appellation de « **PLACE de la VAILLANCE** ».

Commune d'Anderlecht

# TRAMWAYS

## ENQUÊTE

Par requête en date du 29 avril 1914, adressée à l'Administration communale, la société anonyme « Les Tramways bruxellois » sollicite la concession d'un tronçon de ligne de tramway à établir avenue Paul Janson jusqu'au rond-point créé devant l'entrée du Parc d'Anderlecht, en prolongement des lignes aboutissant actuellement au carrefour de la rue Wayez et de la place de la Plaine.

Les pièces accompagnant cette requête sont déposées à l'Hôtel communal, bureau des travaux publics, l'1<sup>er</sup> d<sup>o</sup> à l'inspection des intéressés. Conformément aux articles 2 et 8 de la loi du 9 juillet 1875 sur les tramways, le projet dont il s'agit est soumis à une enquête sur l'utilité de l'entreprise, le tracé de la voie, la durée de la concession et le taux des péages.

Le public pourra prendre connaissance des documents, pendant quinze jours, délai qui prendra cours à partir du 29 mai au 19 juin 1914.

Les observations auxquelles le projet pourra donner lieu seront recueillies par le Collège des Bourgmestre et Echevins. Elles pourront lui être adressées, verbalement ou par écrit, jusqu'au 19 juin 1914, à 4 heures de relevé, date de la clôture du procès-verbal de l'enquête.

Anderlecht, le 19 mai 1914.

PAR LE COLLÈGE :

*Le Collège*  
*des Bourgmestre et Echevins.*  
**P. Bidder.** **G. Moreau.**

Impr. Léon DEBENS et Georges NOROIS, 109, Bruxelles — Téléph. 4 002

Commune d'Anderlecht

# TRAMWAYS

## ENQUÊTE

Par requête en date du ~~29 avril 1914~~ <sup>15 juin 1914</sup>, adressée à l'Administration communale, la société anonyme « Les Tramways bruxellois » sollicite la concession d'un tronçon de ligne de tramway à établir avenue Paul Janson jusqu'au rond-point ~~créé devant l'entrée du Parc d'Anderlecht~~ <sup>de la place de la Plaine</sup>, en prolongement des lignes aboutissant actuellement au carrefour de la rue Wayez et de la place de la Plaine.

Les pièces accompagnant cette requête sont déposées à l'Hôtel communal, bureau des travaux publics, l'1<sup>er</sup> d<sup>o</sup> à l'inspection des intéressés. Conformément aux articles 2 et 8 de la loi du 9 juillet 1875 sur les tramways, le projet dont il s'agit est soumis à une enquête sur l'utilité de l'entreprise, le tracé de la voie, la durée de la concession et le taux des péages.

Le public pourra prendre connaissance des documents, pendant quinze jours, ~~délai qui prendra cours à partir du 29 mai au 19 juin 1914.~~ <sup>délai qui prendra cours à partir du 15 juin 1914.</sup>

Les observations auxquelles le projet pourra donner lieu seront recueillies par le Collège des Bourgmestre et Echevins. Elles pourront lui être adressées, verbalement ou par écrit, jusqu'au ~~19 juin 1914~~ <sup>15 juin 1914</sup>, à 4 heures de relevé, date de la clôture du procès-verbal de l'enquête.

Anderlecht, le 19 mai 1914...  
*15 juin 1914*

PAR LE COLLÈGE :

*Le Collège*  
*des Bourgmestre et Echevins.*  
**P. Bidder.** **G. Moreau.**

Impr. Léon DEBENS et Georges NOROIS, 109, Bruxelles — Téléph. 4 002

Affiche datée du 19 mai 1914, concernant la demande d'une concession pour l'établissement d'un tronçon supplémentaire à la ligne n°56, à établir à partir de la place de la Plaine (act. de La Vaillance) par l'avenue Paul Janson jusqu'au Rond-Point du Meir, devant l'entrée du Parc d'Anderlecht. (Original au dos).

Malheureusement, suite à la guerre 1914-1918, cette demande était reportée après la guerre.

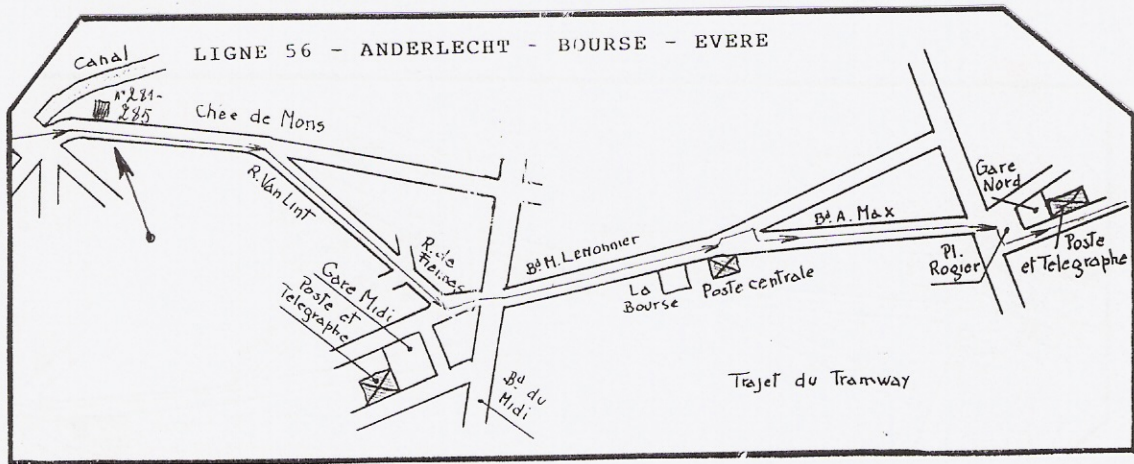
Affiche datée du 15 juin 1928, concernant une demande sur le projet qui avait été fait en 1914. (Original au dos).

Le 31.12.1929, la ligne n° 56 était prolongée jusqu'à l'entrée du Parc d'Anderlecht.



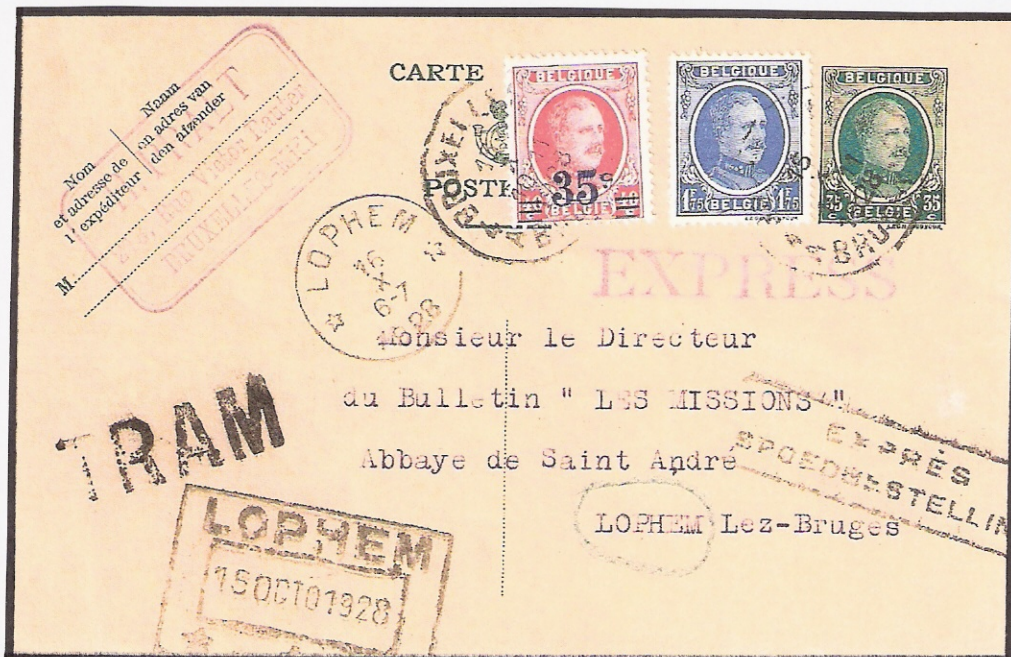
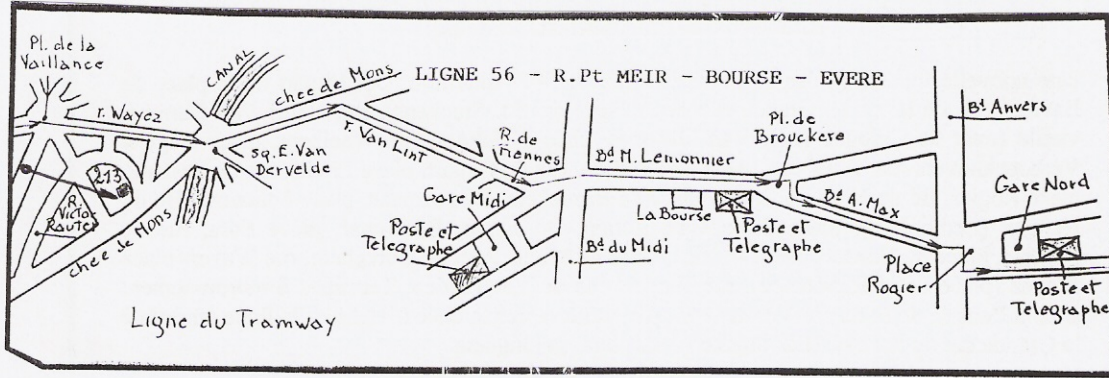






Lettre EXPRES affranchie à 1,80frs (tarif du 01.11.1926 : port 0,50 + exprès 1,00 + surtaxe tram 0,30) émanant du 281-285 chée de Mons, déposée dans la boîte du tram 56, venant d'Anderlecht et passant par la chée de Mons, rue Van Lint, rue de Fiennes, Gare du Midi, Bourse, place Rogier, où un petit télégraphiste lève la boîte-tram et remet l'express au bureau télégraphique de BRUXELLES NORD / 27.III. 1927 / BRUSSEL NOORD, qui applique sa griffe TRAM, puis l'envoi est distribué par porteur à Uccle.

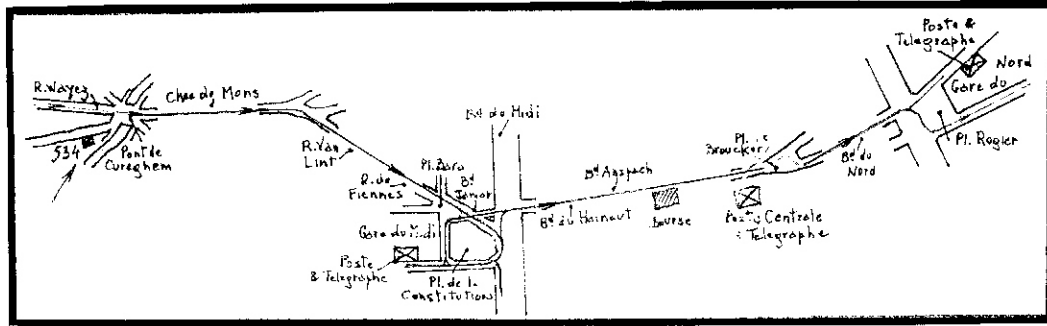




### DISTRIBUTION par DEPOTS - RELAIS

Les agents des dépôts-relais et des dépôts, recevaient directement les correspondances à distribuer par exprès. Ils donnaient décharge des exprès à distribuer sur l'enveloppe rose (n°361) dans laquelle l'exprès était parvenu.

Carte-postale EXPRES émanant du 213, rue V. Rauter, Anderlecht, à destination de Lophem-lez- Bruges. Affranchissement à 2,45frs (tarif du 15.12.1927 : port 0,35 + exprès 1,75 + surtaxe tram 0,30 = 2,40frs), déposée dans la boîte du tram n°56, partant du Rond-Point du Meir, et passant par le place de la Vaillance, chée de Mons, gare du Midi, Bourse, pl. Rogier, où un petit télégraphiste lève la boîte-tram et remet l'exprès au bureau télégraphique du Nord qui appose sa griffe **TRAM**, puis transmet l'exprès au bureau postal de BRUXELLES 4 / 15.X.1928 / BRUSSEL 4. Expédition par Ch.d.Fer de Bruxelles (Nord) vers Ostende. Correspondance à Bruges vers Roulers et arrivée à la station LOPHEM /15 OCTO 1928/ \* \* \* Transport jusqu'au dépôt-relais de LOPHEM \* 16.X.1928 \*, qui effectue la remise.



Lettre EXPRES émanant du 534, chée de Mons, affranchie à 2,65frs (tarif du 15.12.1927 : port 0,60 + exprès 1,75 + surtaxe tram 0,30) déposée dans la boîte du tram n° 56, venant du Rond-Point du Meir et passant par la rue Wayez, chée de Mons, bd Jamar, Bourse, place Rogier, où un petit télégraphiste extrait l'expres de la boîte-tram et le remet au bureau télégraphique de BRUXELLES NORD / T 22.II.1929 T / BRUSSEL NOORD, qui appose sa griffe TRAM. Pas de cachet d'arrivée. Destination certainement Bruxelles et agglomération..